

DE
L'AGRICULTURE

ET DU

ROLE DES INSTITUTEURS

DANS

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

PAR

NORBERT THIBAUT

“ Le fruit de l'agriculture étant
commun et salubre à toutes sortes
de personnes, aussi de tous hom-
mes cette belle science doit être
entendue.”

OLIVIER DE SERRES.



QUEBEC

P.-G. DELISLE, IMP., N° 1, RUE PORT DAUPHIN

1871

DE
L'AGRICULTURE

ET DU
ROLE DES INSTITUTEURS

DANS
L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

PAR
NORBERT THIBAUT

“ Le fruit de l'agriculture étant
commun et salutaire à toutes sortes
de personnes, aussi de tous hom-
mes cette belle science doit être
entendue.”

OLIVIER DE SERRES.

QUEBEC

P.-G. DELISLE, IMP., N° 1, RUE PORT DAUPHIN

1871

A MES CONFRÈRES

TEMOIGNAGE D'UNE VIVE AFFECTION

PRÉFACE

A la demande d'un grand nombre de mes confrères, je réimprime aujourd'hui les articles que j'ai publiés dans le *Courrier du Canada*, au mois de décembre dernier, sous le pseudonyme *Agricola*. En agissant ainsi, je puis dire que je réponds également au vœu de plusieurs amis de l'agriculture.

L'étude que j'ai faite de cette science importante, et l'expérience que j'ai acquise dans l'enseignement, me permettent de croire que je ne me suis guère écarté de la stricte vérité. Au reste, j'ai pour m'appuyer en tout ce que je dis de l'enseignement agricole, l'approbation d'hommes dont on ne saurait mettre en doute le talent, le savoir et l'expérience.

J'ai cru devoir relever les huit griefs de la *Gazette des Campagnes* contre le *Petit Manuel d'Agriculture* du Dr. Hubert La Rue. A cette occasion, j'ai reçu de cet excellent journal une réponse fort courtoise, il est vrai, mais qui ne m'a point convaincu. L'espace ne me permettant pas de renouveler cette discussion, je me bornerai à exprimer l'espoir que, après avoir abandonné cinq griefs, la *Gazette* se hâte d'en faire autant à l'égard des trois autres.

La *Semaine Agricole* a paru se ranger à mon avis au sujet du *Petit Manuel*: du moins, n'a-t-elle pas répondu à la défense que j'ai faite de cet opuscule.

Enfin, je dois réparer ici une omission regrettable. Au nombre des ouvrages dont j'ai recommandé l'usage aux instituteurs, j'aurais dû mentionner les *Éléments de Chimie et de Physique agricoles*, par le Dr. Hubert La Rue. C'est un bon abrégé, bien coordonné, peu volumineux, et à la portée des bourses les plus modestes. On devrait toujours l'associer, dans l'enseignement, à son cadet le *Petit Manuel*. Ne craignons point d'encourager et de vulgariser les bons ouvrages didactiques: nous n'en aurons jamais trop.

DE L'AGRICULTURE

ET

DU ROLE DES INSTITUTEURS

DANS

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

I

ORIGINE, DIGNITÉ ET AVANTAGES DE L'AGRICULTURE.

Rien n'est *meilleur* que l'agriculture, rien n'est plus *beau*, rien n'est plus *fécond*, rien n'est plus *doux*, rien n'est plus *digne* d'un homme libre !

Voilà, certes ! une pensée profondément vraie et qui appelle inévitablement réflexion et méditation. Je voudrais qu'elle fût de moi ; mais je m'empresse de la restituer à son auteur, *Cicéron*. Pour être ancienne, toutefois, elle n'y perd rien ; au contraire, elle n'en a que plus de poids.

De toutes les professions, l'agriculture est, en effet, la plus *libérale* ; et c'est bien à elle, plutôt qu'au droit et à la médecine, que devrait s'appliquer cette superbe épithète.

Pourtant, que d'hommes, à commencer par certains

cultivateurs mêmes,—semblent ignorer, ou du moins agissent comme s'ils ignoraient que la culture des champs est nécessairement *la profession par excellence*, puisqu'elle est *le seul travail divinement imposé au roi de la création !*

Est-il besoin de rappeler les textes sacrés ?

“ Dieu, dit la Genèse, plaça l'homme dans le paradis de plaisir, afin qu'il le *cultivât* et le gardât.”—*Ut operaretur et custodiret illum.*

Et Dieu dit à Adam devenu coupable :

“ Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.”—*In sudore cultus tui vesceris pane.* “ Puis il le chassa de l'Eden, afin qu'il *cultivât* la terre dont il était sorti.”

Ainsi,—fait remarquer M. Louis Gossin,—innocent, la culture de la terre fit les délices de l'homme et doubla ses jouissances ; coupable, elle est devenue son châtiment et sa ressource.

On lit dans les *Proverbes* de Salomon :

“ L'utilité de la terre s'étend sur tout. Le roi est le serviteur du champ.”

Et dans l'*Ecclésiastique* :

“ Ne fuyez point les travaux pénibles, ni les soins de l'agriculture, qui a été créée par le TRÈS-HAUT.”

L'antiquité païenne n'a eu qu'une voix pour célébrer l'excellence de l'état de cultivateur.

“ Trop heureux les cultivateurs, dit Virgile, s'ils connaissaient toute l'étendue de leur bonheur.”

Caton, Plinè, Cicéron, et cent autres, tiennent le même langage.

Le moyen-âge comprit mieux encore toute l'importance, toute la dignité du travail agricole. A une époque où l'on ne reconnaissait d'autre noblesse que celle des armes, Saint Benoît de Nursie, abbé du Mont Cassin, organisa ces grandes congrégations de moines-ouvriers et de moines-laboureurs qui créèrent l'agriculture et firent de ce travail une œuvre sainte. Aussi ont-ils mérité, de la bouche d'un *protestant* célèbre, —M. Guizot,—cet éloge admirable :

“ Les moines ont été les défricheurs de l'Europe : ils l'ont défrichée en grand, en associant l'agriculture à la prédication.”

Interrogeons les modernes : Français, Anglais, Flamands, Américains, etc. répondront avec le grand Sully :

“ Tout fleurit dans un État où fleurit l'agriculture.”

Et avec Louis Gossin, déjà cité :

“ A l'agriculture seule a été confié le noble soin de nourrir le genre humain et d'entretenir, dans chaque homme, cette lampe mystérieuse qu'on appelle la vie.

“ Les illustres personnages, ajoute-t-il, qui remplissent les palais de l'éclat de leur autorité, les bibliothèques des lumières de leur science, les musées des inventions de leur génie, sont forcés de descendre deux fois le jour de ces hauteurs où ils s'adorent, et de venir, dans l'humilité de la faim et de la défaillance, adresser au campagnard, à ce serviteur de la glèbe, cette prière que lui-même n'adresse qu'à Dieu : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.*”

Si j'ajoute que la vie de famille, — véritable fondement de l'agriculture, — prépare merveilleusement l'homme à la vie sociale, au respect de l'autorité, à l'amour de Dieu, j'aurai démontré, en quelques lignes écrites bien des fois déjà, l'origine, la dignité et les avantages de l'agriculture.

II

DÉFAUTS GÉNÉRAUX DES CULTIVATEURS.

Je viens de dire que les cultivateurs eux-mêmes méconnaissent parfois la noblesse de leur état : par malheur, ce n'est que trop vrai. — Les préjugés et la routine, fruits amers de l'ignorance, semblent en être les causes principales. Voici comment :

Ne sachant point, d'une part, faire produire à la terre tous les biens qu'il en pourrait retirer en employant un système de culture plus rationnel ;

Entouré, d'un autre côté, de médecins, d'avocats, de notaires, de marchands, qu'il croit riches et heureux parce qu'ils sont mieux habillés que lui et qu'ils ne sont point assujettis, du matin au soir, à un travail dur, fatigant, pénible, il prend en haine, ou tout au moins en dégoût, ses humbles, mais utiles et nobles occupations. Il déserte le travail des champs pour aller dans les grandes villes mener une vie toute de privations et de misère,—jusqu'à ce qu'enfin, persuadé faussement que son pays est pauvre, sans ressources, sans avenir, il tourne le dos à sa patrie et porte à l'étranger les fruits de son travail et de son industrie. Il n'en est ainsi, je le sais, que d'une minime partie de nos cultivateurs ; mais, avouons-le en le déplorant avec amertume : c'est le *mauvais roman* d'un trop grand nombre.

S'il arrive que le paysan, le villageois, ait assez de courage, d'énergie, de patriotisme, de cœur en un mot, pour résister à la folie de l'émigration, il s'arrête quelquefois, hélas ! à un autre parti qui n'en vaut guère mieux. En pensant aux fatigues de la journée, il se dit que ses enfants seront plus heureux que lui, qu'il les fera instruire *comme il faut* (c'est le terme consacré), et qu'ils ne laboureront point la terre.

Ah ! que ces paroles de *Bernard Palissy* sont remplies de sens et de vérité ! et comme elles s'appliquent malheureusement mot pour mot à bien des cultivateurs canadiens-français !

“ Je m'esmerveille, dit-il, d'un tas de fols labourours, que soudain qu'ils ont un peu de bien qu'ils auront gagné avec grand labeur en leur jeunesse, ils auront après honte de faire leurs enfants de leur estat de labourage, ains (*mais*) les feront du premier jour plus grands qu'eux-mesmes, et ce que le pauvre homme aura gagné à grand'peine, il en dépensera une grande partie à faire son fils *monsieur*, lequel monsieur aura

enfin honte de se trouver en compagnie de son père et sera déplaisant qu'on dira qu'il est fils de laboureur ; et cependant voilà qui cause que la terre est le plus souvent avortée et mal cultivée, parce que le malheur est tel qu'un chacun ne demande que vivre de son revenu et faire cultiver la terre par les plus ignorants. Chose malheureuse !”

Oui, *chose malheureuse !* C'est le vrai mot : aucun autre ne dirait plus ni mieux.

Pourtant, si le cultivateur savait quelles déceptions attendent, à la fin de ses études, le jeune homme le mieux doué même ! S'il se faisait une juste idée des embarras sans nombre que son fils devra surmonter pour arriver à se créer ce qu'on appelle une position, un avenir, oh ! qu'il changerait bientôt de langage et, surtout, de conduite !

III

DE L'AVENIR DES JEUNES GENS.

Se faire un avenir ? Mais où ? et comment ? — Ne se plaint-on pas tous les jours que les professions dites libérales sont encombrées ? Consultez là-dessus les médecins, les avocats, les notaires : tous vous diront que sur dix qui pratiquent la médecine ou le droit, *un seul* peut se flatter d'avoir à lui, *en propre*, c'est-à-dire sans dettes, le *vivre* et le *couvert*.

Le journalisme, pour lequel on se passionne ordinairement au printemps de la vie, n'est rempli que de promesses décevantes. L'ardeur de la lutte loyale, indépendante et désintéressée, s'éteint vite quelquefois, et la lassitude, l'ennui ou le dégoût s'emparent bientôt de l'athlète ou du salimbanquo.

Les armes offrent un attrait, un charme irrésistible, vraiment ! Mais pour un général ou simplement un colonel à solde arrondie, que de soldats dont la giberne sera toujours vierge du bâton de maréchal !

L'enseignement, de son côté, présente plus de devoirs que de jouissances. A part la satisfaction que donne toujours l'*accomplissement d'un grand devoir*, j'ignore, ma foi ! quel charme, quelle séduction, peut engager un homme instruit à se faire le serviteur mal rétribué : 1° du ministre de l'instruction publique ; 2° de l'inspecteur d'écoles ; 3° de la commission scolaire ; 4° des parents ; 5° des enfants. On embrasse l'enseignement, soit par *dévouement*,—ce qui est admirable !—soit par *nécessité*, ce qui est vertu,.....paraît-il ! Dans tous les cas, personne n'osera soutenir que ce soit une carrière enviable.

Le commerce même n'offre que des avantages toujours douteux, souvent problématiques. A côté d'un marchand riche d'écus, mais souvent pauvre de cœur, cinquante honnêtes petits débitants de pommes, de pimprenelles et de noisettes, végètent et se procurent à grand'peine, non le nécessaire, mais l'*indispensable*.—La fortune aveugle favorise d'habitude les doigts crochus et les consciences élastiques. Au surplus, l'industrie commerciale, surtout en Canada, dépend, en grande partie, de l'industrie agricole. Quand celle-ci est en souffrance, celle-là ne saurait être prospère.

Reste le *service civil*, refuge de beaucoup d'hommes de talent, sans doute, mais d'un trop grand nombre de fainéants et d'ignorants. D'ailleurs, comment s'obtient, en général, un emploi dans les bureaux du gouvernement ? *Par pure protection politique*. Un père habite la ville ; il est riche, huppé haut, il a de l'influence auprès des ministres ; ou encore, un électeur récalcitrant menace de faire à l'élection d'un député ministériel une chaude opposition, si l'on ne lui rend quelque service : vite alors, et bien vite, on vous case son fils ou ses fils (cela s'est déjà vu !) sans égard à la capacité, au talent, au mérite de l'aspirant !

Quelquefois, il est vrai, un jeune homme parvient à entrer, sans protecteur spécial, dans le service civil ;

mais, le plus souvent, à quel prix, grand Dieu ! Il lui faut s'humilier profondément, flagorner lâchement, ramper bassement. Oui, *caresser*, c'est-à-dire caresser avec douceur, et longtemps, les longues oreilles des Midas du pouvoir..... Triste emploi, sale besogne !

Je ne parle point, et pour cause, de la carrière ecclésiastique. Mission divine, les goûts d'un jour, les dispositions d'un moment, les hasards de la fortune, ne la décident point : elle s'impose. Le jeune homme qui se sent au cœur de nobles sentiments, qui a l'ardour de la foi, la fermeté de l'espérance et le zèle de la charité, trouve facilement les moyens d'entrer dans la milice sacrée.

Il y a dans chaque paroisse un homme habile à découvrir les sujets qui méritent de former partie de cette sainte armée : c'est le prêtre. D'ordinaire, c'est lui qui se charge du recrutement, et il s'en acquitte avec tact, avec prudence, avec intelligence. D'où nous vient cette riche pépinière de prêtres qui fait l'orgueil et la gloire du Canada ?—En grande partie de nos campagnes si morales, si pures ; la plupart sont fils de cultivateurs. Et qui les a choisis ?—Nos dignes et vénérés pasteurs. Que le paysan laisse donc à son curé le soin de décider si tel ou tel de ses fils annonce d'heureuses dispositions, et tout ira pour le mieux.

En un mot,—et pour me résumer sur ces différents points,—je ne vois dans aucun état autant de garanties de bonheur et d'indépendance, que dans celui de cultivateur. Lui seul assure à l'homme le plus précieux des biens : la liberté. Non, cette liberté sauvage, échevelée, tant prônée de nos jours, et qui n'est autre que le pire des despotismes ; mais cette liberté dans l'ordre moral et matériel, dans le travail chrétien, dans l'amour de Dieu et de l'Église de N. S. Jésus-Christ.—En dehors de la profession agricole, il n'y a, dans la plupart des autres, que joug lourd et servitude abrutissante.—Le boulet du forçat ne se traîne pas qu'au bagne.

Si donc,—dirai-je avec un auteur dont j'ignore le nom,—si l'homme des champs aime ses enfants ; s'il les veut honnêtes et heureux, qu'il leur apprenne de bonne heure à manier la *bêche*, la *charrue*, la *faucille*, tous ces *honorables instruments* de la fécondité de la terre, de l'aisance du cultivateur, de l'indépendance du citoyen, et de la moralité de l'homme.

Est-ce à dire que je ne vois rien de bon dans les diverses conditions sociales que j'ai passées en revue ?—Nullement. Tant que la vie, les droits, la liberté, les lois, la justice, la patrie, compteront pour quelque chose et seront exposés à souffrir, il faudra des médecins, des avocats, des juges, des soldats, etc. Mais parce que, sous de futiles prétextes, on dédaigne quelquefois la vie champêtre, vers laquelle *l'esprit du Sauveur* était sans cesse incliné,—et qu'on se jette tête baissée dans toutes les voies de l'ambition,—j'ai voulu montrer le revers de la médaille : voilà tout !

On se tromperait également si l'on me prenait pour un adversaire de l'instruction du peuple. A Dieu ne plaise que je commette jamais une pareille sottise !—L'ignorance est naturellement ennemie du progrès ; or, je suis pour tous les perfectionnements légitimes, dans l'ordre intellectuel et l'ordre moral, plus encore que dans l'ordre matériel : c'est assez dire que j'attache une souveraine importance, un prix inestimable, à la diffusion des connaissances parmi nos populations rurales. Mais l'espèce d'instruction que je voudrais voir inculquer aux enfants de la campagne, n'est pas en tout celle qu'on s'efforce de leur donner aujourd'hui. Entre mes vues, à cet égard, et celles qui semblent prévaloir ailleurs, il existe, je crois, une différence assez notable, que vais essayer d'établir.

DÉFECTUOSITÉS DE NOTRE SYSTÈME D'INSTRUCTION
PUBLIQUE.

Je déclare tout d'abord que notre système d'instruction publique n'est pas aussi mauvais qu'on a voulu le faire croire tout récemment. Aussi longtemps, en effet, qu'il s'appuiera, comme aujourd'hui, sur la religion et la morale, personne ne pourra dire avec justesse et justice qu'il *pèche par la base*. Ce qu'il lui manque, je pense, c'est de n'être pas, sous quelques rapports, suffisamment adapté aux besoins réels du pays. Je m'explique :

Les matières d'enseignement qui entrent dans nos programmes, sont un peu trop nombreuses, et quelques-unes d'entre elles ne me semblent pas assez pratiques. Lire, écrire (au point de vue *matériel* et grammatical) et compter : voilà les connaissances indispensables que devrait posséder tout membre de la grande famille humaine. Le catéchisme et l'histoire sainte ont nécessairement leur entrée dans les écoles les plus humbles comme dans les institutions les plus relevées. Quelques notions de géographie et d'histoire nationale complèteraient, jusqu'à un certain degré, ce modeste programme.

Mais, de grâce ! qu'on débarrasse nos écoles primaires élémentaires et primaires supérieures, de l'algèbre, de la géométrie, de l'histoire de France, de l'histoire d'Angleterre, et, en général, de toutes les branches d'instruction dont l'utilité n'est que relative et par trop éloignée. Sans doute, il serait avantageux de les connaître toutes ; mais, on le sait, le temps pendant lequel la plupart des élèves fréquentent l'école de la paroisse, est ordinairement si court, qu'il devient impossible de leur donner, sur ces diverses matières, des notions dont ils puissent tirer profit. Quelques mois, en effet, se sont à peine écoulés depuis sa sortie de

l'école, que cet enfant dont on a bourré la mémoire d'*x* et de dates, a déjà tout oublié. A quoi donc lui ont servi ces longues heures consacrées à l'étude des *x*, des *y* et des *z*, et à celle d'une foule d'événements dont il n'a pu saisir l'importance, qui n'ont rien dit, par conséquent, à son intelligence, et n'ont pu toucher ni remuer son cœur ? A rien, ou presque rien !

Si l'on tient absolument à conserver à nos programmes la même étendue, eh bien ! je me permettrai alors de suggérer qu'on remplace les branches d'instruction mentionnées plus haut, par des notions de physique et de chimie applicables à l'agriculture. L'étude des phénomènes naturels qui se passent tous les jours sous nos yeux, ne saurait être sans utilité ni sans attrait ; je dirai mieux : elle est d'une importance presque majeure. Le cœur et l'intelligence d'un enfant se formeront toujours plus sûrement par l'inspection des merveilles de la création, que par tous ces *beaux* récits historiques où il n'y a de bien saillant que les fautes ou les crimes des peuples et des rois.

L'histoire offre, sans doute, de fortes leçons morales ; mais à quel âge est-on capable d'en apprécier la valeur ? Est-ce, par hasard, à l'époque où l'on fréquente l'école élémentaire ou l'école modèle ?—Non. Pour bien comprendre la raison des choses, les causes et les résultats des événements,—ce qui est proprement la philosophie de l'histoire,—il faut un jugement sûr, solide, habitué à la réflexion et à la méditation. L'âge mûr y suffit à peine.

Il peut être intéressant de savoir l'histoire de Brunehaut et de Frédégonde, de n'ignorer pas une seule turpitude de Henri VIII, de pouvoir résoudre une équation du 3^e degré, etc. ; mais où en est la nécessité ?—Je n'en vois aucune.

Du reste, je ne m'oppose pas précisément à l'enseignement de l'histoire ; si le temps le permet et que l'âge des élèves s'y prête, qu'on la leur fasse apprendre, tant mieux ; mais, appuyé sur le sens commun,

je soutiens qu'on doit, *avant tout*, donner à la jeunesse des connaissances positives et d'une application immédiate. Rompons donc avec nos vieux errements, et hâtons-nous d'imprimer à l'instruction du peuple ce cachet pratique qui aurait dû l'accompagner toujours :
Enseignons l'agriculture !

V

NÉCESSITÉ D'ENSEIGNER L'AGRICULTURE.

Voilà le grand mot lâché ! Je tremble presque de m'être aventuré si loin, *tant j'ai peur* de heurter les idées reçues !

Un économiste français, de renom, disait naguère :

“ Nos neveux s'étonneront un jour que, dans un pays comme la *France*, où tout vit de la terre, on n'ait pas commencé par enseigner aux enfants, après les remerciements au Créateur, l'art de la cultiver et d'y vivre heureux.”

Agit-on plus sagement en Canada ?—J'en doute fort. Notre pays est tout spécialement agricole ; nos industries,—manufacturière, commerciale, extractive et constructive,—sont dans un état qui laisse beaucoup à désirer ; cependant, quelle instruction donnons-nous aux enfants de nos campagnes ?—Une instruction qui, le plus souvent, n'a aucun point de contact avec la vie des champs, qui entretient leurs pensées en dehors de leurs occupations de chaque jour, et ajoute sans cesse à leur envie de les quitter. Voilà la vérité dans sa désolante nudité ; et quiconque prétendrait le contraire, prouverait par là même qu'il ne sait pas un mot de l'histoire de l'instruction publique en Canada.

Qu'est-il résulté de notre coupable indifférence au sujet de l'enseignement agricole ? Quel tort nous a causé cet oubli impardonnable ?—Tout le monde le sait : notre agriculture est demeurée dans un état pitoyable, et nos campagnes, surtout celles qui avoi-

sinon les frontières américaines, se sont dépeuplées avec une rapidité vraiment déplorable.

On me dira, peut-être, que certaines parties du Bas-Canada sont bien cultivées : d'accord ; mais c'est à coup sûr l'exception. A part, en effet, quelques comtés du district de Montréal et trente à quarante fermes bien tenues dans le reste de la Province, que voit-on ? — De grandes étendues de terre où l'on s'acharne à mettre en pratique une collection de procédés routiniers que n'a presque jamais confirmés l'expérience.

On me fera remarquer encore, probablement, que nous avons des écoles d'agriculture subventionnées par le gouvernement, et qu'elles produisent du bien : accordé ; mais répondent-elles aux besoins du pays ? — Je ne le crois pas. Soit pour une cause, soit pour une autre, elles sont encore à prendre dans l'estime publique un degré quelque peu élevé.

Les expositions provinciales et les exhibitions de comtés ont été aussi d'un grand secours, je le sais ; les races d'animaux améliorées, les instruments aratoires perfectionnés, etc., commencent à se répandre en certains endroits, grâce, je veux bien le croire, à l'institution de nos concours agricoles ; mais, presque partout, nos procédés de culture sont restés ce qu'ils étaient il y a deux siècles, et le nombre des cultivateurs qui ont pu mettre à profit les améliorations récentes, est très-limité.

Depuis quelques années, canaux, routes, chemins de fer, se sont, il est vrai, développés avec une rapidité presque merveilleuse ; bientôt les grands marchés seront à deux pas des habitations les plus éloignées, et tout cultivateur pourra facilement y transporter les produits de sa ferme ; mais pour que le cultivateur puisse utiliser ces voies de transport, encore faut-il, je crois, qu'il ait quelque chose à vendre ! — C'est là le *hic*, ou, si l'on veut, le *livre*, sans lequel il n'y a point de civet, dit-on.

Nos journaux d'agriculture, en général bien rédi-

gés, ont contribué, de leur côté, dans une bonne mesure, à la diffusion des connaissances agricoles : rendons-leur cet hommage, ce n'est que simple justice. Cependant, les rédacteurs de ces utiles publications avoueront sans difficulté, j'en suis sûr, qu'ils rendraient des services plus grands encore, si le public pour lequel ils écrivent tout particulièrement, était plus nombreux et surtout mieux *préparé*. Or, comment se formera ce cercle de lecteurs qui leur a fait un peu défaut jusqu'à ce jour?—Par l'enseignement, *dans toutes les écoles*, des principes de l'agriculture.

J'ai dit : *dans toutes les écoles*, et j'y tiens, car je pense, avec Louis Gossin, que les éléments de la science agricole, ou mieux de l'art agricole, sont nécessaires à tous :

1^o. A l'enfant du village, parce qu'il s'agit de ce qui touche de plus près son bien-être et son existence entière ;

2^o. Au fils du propriétaire de biens-fonds, parce que, privé de connaissances rurales, il ne saurait convenablement administrer ses domaines, et que, même, il pourrait un jour, involontairement, entraver leur prospérité ;

3^o. A l'élève de l'école normale, du collège et du séminaire, parce que le prêtre et l'instituteur doivent être dans chaque paroisse les principaux apôtres du progrès, et qu'ils ont, l'un et l'autre, mission d'enseigner tout ce qui peut rendre l'homme meilleur et plus heureux ;

4^o. Enfin, à celui qui est appelé à devenir homme public, sous quelque titre que ce soit, parce que les intérêts agricoles sont les premiers intérêts sociaux.

Mais quel devra être le caractère de cet enseignement?—C'est ce que je vais essayer d'examiner à l'instant même.

DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

1°. *Dans les séminaires et les collèges.*

On remarquera que je n'essaye pas de déterminer ici ce que doit être l'enseignement dans nos écoles spéciales d'agriculture : là-dessus tout a été dit déjà. Je me permettrai, pourtant, de rappeler à ces institutions qu'elles doivent s'efforcer de rendre leur organisation aussi parfaite que possible sous tous les rapports. A part, en effet, la nature même de l'enseignement proprement dit, qu'elles n'oublient pas un seul instant que le succès de toute maison d'éducation,—à quelque degré qu'elle appartienne, et quel que soit l'objet qu'elle poursuit,—dépend en grande partie de son régime intérieur, de sa discipline, des aptitudes et des qualités de ses professeurs. Par la libéralité de ses octrois, le gouvernement peut faire beaucoup, sans doute ; mais, en définitive, une institution n'acquiert de popularité, n'attire un grand nombre d'élèves, qu'en autant qu'elle sait se rendre digne, *en tous points*, de la faveur publique.

—Est-il à propos d'enseigner l'agriculture dans les séminaires et les collèges ?—Voilà une question qu'on n'eût essayé de poser il y a dix ans, sans exciter, dans tout le Bas-Canada, un rire homérique. Néanmoins, un homme qui est tout à la fois bon poète, excellent écrivain et savant distingué, n'a pas craint de s'exposer à la pitié, au dédain peut-être, de ses compatriotes ! M. le Dr. Hubert La Rue,—c'est de lui que je parle,—a rappelé, l'année dernière, ce qu'il a tenté à l'Université-Laval, dans ses cours de Physique et de Chimie. J'ignore si son exemple a été suivi ailleurs ; mais j'incline plutôt à penser qu'on n'en a rien fait,—tant on est porté, en général, à ne profiter d'une bonne idée que cent ans après qu'elle a été émise. N'im-

porte ! je me fais un devoir de citer ici même M. La Rue :

“ Dans nos collèges, dit-il, dans ceux au moins qui sont affiliés à l'Université-Laval, l'étude de la Physique, de la Chimie, de la Botanique, est très-approfondie. A l'Université, ces cours sont aussi développés que dans n'importe quelle Université européenne. Après des études aussi fortes, l'étude de la science agricole n'est plus pour ces jeunes gens une étude, à proprement parler ; c'est une récréation, une lecture à la fois instructive et amusante. A la suite du cours de Chimie générale, on devrait donc donner, dans tous nos collèges, quelques leçons de Physique et de Chimie agricoles. Cela est d'autant plus aisé qu'une fois la Chimie générale bien comprise, la Chimie et la Physique agricoles se résument en quelques applications spéciales, que les élèves saisissent à un simple énoncé, sans le moindre effort.

“ Dans le cours de Chimie générale que je suis chargé de donner à l'Université-Laval, j'ai introduit, depuis quelques années, un certain nombre de leçons de Chimie et de Physique agricoles. Les élèves ont toujours paru suivre ces leçons avec intérêt ; j'ai même lieu de croire que quelques vocations agricoles ont achevé de se décider avec le secours de ces leçons.”

Puis, le savant agronome démontre ainsi l'influence considérable qu'un tel enseignement exercerait inévitablement sur notre agriculture :

“.....Parmi les jeunes gens qui complètent leurs études dans nos collèges, quelques-uns embrassent l'état ecclésiastique, plusieurs étudient la médecine, d'autres, le droit, etc. Ce sont ceux qui embrassent l'état ecclésiastique, et ceux qui se livrent à l'étude de la médecine qui devront propager le plus les connaissances qu'ils auront ainsi puisées dans le cours de leurs études classiques.

“ Le jeune curé, s'il a puisé au collège de bonnes notions d'économie agricole, ne manquera pas, quand

ce ne serait que par délasement, de continuer, à ses heures de loisir, ce genre d'étude qui vraiment offre des attraits tout particuliers. Bien souvent même, comme on le voit heureusement aujourd'hui, ce curé ne manquera pas de joindre à la Science, l'Art, et même le Métier ; à ses heures de repos il se fera agriculteur. Qu'on juge de l'influence que pourrait exercer sur toute la population d'une paroisse un exemple parti de si haut ; si surtout ce curé agronome avait le soin, dans ses conversations avec les habitants, comme par ses conseils mûris par l'étude, par l'observation, et par l'expérience, d'encourager ses paroissiens dans la voie des améliorations et du progrès.

“ Sur cent médecins, quatre-vingt-dix au moins exercent leur art à la campagne ; et il est vraiment remarquable de voir combien est grand le nombre de ceux d'entre eux qui s'adonnent par goût à l'agriculture. L'esprit du médecin, façonné déjà à l'étude des sciences positives, est parfaitement préparé à l'étude de la science agricole ; aux mille tracasseries du métier de la médecine, l'art et le métier agricoles font une agréable diversion. L'exemple du médecin viendrait donc se joindre à celui du curé ; et, de cette manière, il y aurait bientôt, dispersés dans nos campagnes, des fermiers modèles recrutés parmi la partie la plus intelligente et la mieux instruite de notre population. Ou je me trompe fort, ou ce serait là un des effets bientôt perceptible de l'enseignement agricole dans nos collèges.”

Les services que peuvent rendre à l'agriculture les curés et les médecins, sont fort bien indiqués, comme on voit ; mais il me semble que l'auteur a eu tort de passer sous silence les avocats et les notaires. C'est par oubli, j'en suis sûr, et non par inimitié ; car je sais qu'il aime beaucoup ces deux classes respectables, — quoi qu'en ait dit un *malin* ! Toujours est-il qu'il convient de se souvenir que bien des disciples de Thémis, ou simplement des forts en *Parfait Notaire*, sont

propriétaires de bien-fonds, qu'ils cultivent avec amour et succès. N'y en eût-il pas un, d'ailleurs, qu'il serait encore à propos de tenir compte du fait suivant, qui a bien son importance !

On ne saurait nier, à coup sûr, que la plupart de nos hommes publics appartiennent, plus ou moins, au barreau. Depuis Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur jusqu'au plus simple ergoteur de village, nos destinées, — terrestres, par bonheur ! — sont en effet entre les mains des avocats. Or, combien en comptet-on parmi eux qui aient une intelligence parfaite des besoins de l'agriculture, c'est-à-dire de la *cause* matérielle qui domine toutes les autres ? Je ne sais au juste ; mais si j'en juge par les essais enfantins qu'ils ont tentés en agriculture jusqu'à ces années dernières, le nombre en doit être fort limité. A quoi cela tient-il ? Evidemment à leur ignorance en matière agricole. Le gouvernement local, reconnaissons-le, s'est engagé dans une meilleure voie : puisse-t-il rencontrer, en cela, d'heureux imitateurs !

Aux directeurs de nos hautes maisons d'éducation, je dirai donc en toute humilité :

Une large part de notre avenir agricole est entre vos mains ; vous possédez des champs d'exploitation : eh bien ! faites-en profiter vos élèves et, par eux, tout le pays, — en modifiant vos programmes de manière à y faire entrer l'enseignement de l'agriculture.

2°. *Dans les écoles normales.*

Dans un moment d'heureuse inspiration, le Conseil de l'instruction publique a rendu obligatoire, en 1862, l'enseignement de l'agriculture dans les écoles normales. Il a fait plus même : il a étendu cette obligation à tous les candidats aux brevets d'école modèle et d'académie, — qu'ils sortent ou non d'une de ces institutions. Chaque aspirant au diplôme d'école modèle doit pouvoir répondre à quatre questions tirées

au sort sur trente-trois, et tout candidat au brevet d'académie, à quatre sur quatre-vingt-cinq, contenues dans les programmes publiés par le Conseil. C'est peu sans doute, si l'on songe surtout qu'il suffit quelquefois à l'aspirant, pour être admis sur cette matière, de réciter mot à mot, comme un perroquet, des réponses apprises par cœur quinze jours d'avance,—sans qu'il en ait peut-être compris le sens. Comme la plupart des examinateurs ignorent les principes mêmes de l'agriculture, on conçoit qu'ils n'osent pousser bien avant leurs interrogations. Cela ne saurait, cependant, s'appliquer aux candidats fournis par les écoles normales; car le brevet étant accordé par des examinateurs qui ont eu l'élève un an ou deux sous leurs soins, il y a certainement moins de chance d'erreur. Quoi qu'il en soit, le Conseil mérite de chaleureuses félicitations, puisque, en prenant cette généreuse et patriotique initiative, il a reconnu l'utilité, disons mieux, la nécessité de l'enseignement agricole. Tout pas accompli dans la voie du progrès mérite d'être signalé bien haut et d'être accueilli avec reconnaissance.

L'introduction d'un cours d'agriculture dans les écoles normales, est un de ces faits dont les résultats, bien que lents à se produire quelquefois, n'en ont pas moins une valeur immense. Aussi, cette heureuse innovation, due en partie à l'influence de l'honorable M. Chauveau, lui fait-elle le plus grand honneur.

Préparer les instituteurs à l'enseignement de l'agriculture, c'est donner à un système d'instruction publique l'impulsion rationnelle qu'il exige: c'est suivre le droit sentier. Dans tous les pays où l'éducation repose sur des bases solides, où les intérêts du peuple sont bien compris, l'agriculture accompagne l'enseignement primaire élémentaire et primaire supérieur.

Oui,—et je le dis en toute confiance, certain d'être dans le vrai: l'agriculture canadienne devra surtout son amélioration à l'influence et au concours des in-

stituteurs, à la propagation des saines notions agricoles répandues parmi eux et transmises par eux aux populations rurales avec lesquelles ils sont chaque jour en contact.

Mais pour que cette influence se fasse sentir avec efficacité, il faut tenter des efforts plus énergiques, établir une organisation plus complète et mieux entendue, que ce qui a été fait jusqu'à ce jour. La voie est ouverte: suivons-la; on s'est avancé d'un pas: qu'un second plus assuré, plus hardi, le suive. Le but est encore loin: s'arrêter à mi-chemin serait s'exposer à tout perdre.

Jusqu'ici, l'enseignement de l'agriculture dans les écoles normales de la Province de Québec n'a pas toujours suivi une marche régulière, me dit-on. Par économie, peut-être? le gouvernement a négligé de nommer dans ces institutions des professeurs spécialement chargés de cette branche si utile, si importante. Tout a été laissé au dévouement et au zèle des directeurs,—dévouement et zèle admirables, sans doute, mais on comprend qu'un homme qui est à la fois chargé de la direction, du préfectorat des études, du catéchisme, de la pédagogie, de l'économat, d'une correspondance considérable, et de cent autres détails que je néglige,—on comprend, dis-je, qu'on lui fait porter un fardeau trop lourd, trop accablant. Il ne se peut d'ailleurs, (règle générale, bien entendu) qu'un même homme soit préparé à enseigner également bien toutes les branches des connaissances humaines,—de quelques immenses talents qu'on le suppose doué, d'ailleurs. Les hommes universels, comme on les désigne quelquefois, sont encore à naître.

On me dit que le révérend monsieur Godin, chargé, ainsi que monsieur l'abbé Routhier, de visiter les principaux établissements d'enseignement agricole en Europe, vient d'être nommé professeur ordinaire de l'école normale *Jacques-Cartier*. Si une chaire d'agriculture lui est confiée, tant mieux! C'est un nouveau

progrès dont on devra remercier l'honorable Ministre de l'instruction publique. Il n'y a pas de doute que les écoles *McGill* et *Laval*, qui comptent quatre fois autant d'élèves que *Jacques-Cartier*, ne tarderont pas à recevoir du gouvernement la même faveur.

Quelle doit être la nature de l'enseignement agricole dans un établissement destiné à former des instituteurs? Cet enseignement sera-t-il simplement théorique, ou pratique, ou encore, théorique et pratique tout à la fois?—Question épineuse, plus facile à poser qu'à résoudre. Elle a été débattue par des hommes habiles, qui sont arrivés toutefois à des conclusions différentes, avec la même apparence de raison. Aussi ne me flatte-je pas d'y répondre péremptoirement.

Établissons d'abord ce point: Les élèves-maîtres reçoivent à l'école normale une forte éducation primaire supérieure. Sans être aussi développés que dans les séminaires et les collèges classiques, les cours de Physique et de Chimie générales qui s'y donnent, le sont assez cependant, dit M. La Rue, pour permettre aux élèves qui complètent leurs études dans ces institutions, de bien comprendre la science agricole.

Cela est vrai en tous points: les élèves-maîtres, surtout ceux de deuxième et de troisième année, sont très-bien préparés à recevoir des leçons *théoriques* d'agriculture. Mais n'est-il pas nécessaire d'y associer la *pratique*?—Ici se présente la question de "l'opportunité d'annexer aux écoles normales des fermes-modèles, sur lesquelles les jeunes instituteurs pourraient s'exercer à mettre en pratique les données qu'ils auraient puisées dans leurs cours théoriques."—Laissons parler les docteurs en Israël.

Voici d'abord ce que pensent à ce sujet MM. les Directeurs des écoles normales Jacques-Cartier, Laval et McGill.—Je prends ces extraits dans le dernier *Rapport* de M. le Ministre de l'instruction publique:

"Je joins à ce rapport, dit l'honorable M. Chauveau, les rapports particuliers de MM. Verreau, Dawson et

Chandonnet sur la question de l'enseignement agricole dans les écoles normales, et le rapport de M. l'abbé Godin sur sa visite des établissements d'enseignement agricole en Europe. *Tous s'accordent à démontrer l'importance de l'enseignement agricole théorique et pratique dans les écoles normales*, et le rapport de M. l'abbé Godin, qui est rempli de renseignements précieux sur les fermes modèles d'Irlande, de France et de Belgique, sera lu avec le plus grand intérêt.

“ Sur la question du mode à suivre pour l'enseignement de l'agriculture pratique, M. l'abbé Verreau se prononce fortement en faveur de l'acquisition d'une ferme, et soutient que ce mode serait le plus économique en réalité, que la ferme fournirait une grande partie de la nourriture du pensionnat, et que, dans tous les cas, le gouvernement, en égard à l'augmentation rapide de la valeur de la propriété dans les environs de Montréal, pourrait toujours rentrer dans ses déboursés d'acquisition, s'il jugeait les dépenses annuelles trop considérables, tandis qu'au contraire, tout ce qui aurait été payé annuellement pour l'usage ou le loyer d'une ferme se trouverait perdu.

“ M. le Principal Dawson trouve “ qu'il ne serait point nécessaire que la ferme fût sous le contrôle de l'École Normale, mais seulement qu'elle fût, à certaines conditions, accessible aux élèves. On pourrait même, ajoute-t-il, arriver au résultat désiré en faisant avec d'habiles fermiers des environs de la ville des arrangements en vertu desquels les élèves-maîtres auraient accès à la ferme pour s'y livrer aux observations et aux expériences pratiques.”

“ M. l'abbé Chandonnet est d'avis que l'achat est plus avantageux que le bail ; il trouve cependant que, si l'on répugnait trop à une acquisition, il vaudrait mieux peut-être essayer d'un arrangement temporaire avec un propriétaire voisin de la ville, tel que recommandé par M. le Principal Dawson.”

M. La Rue entretient une opinion contraire, c'est-à-

dire qu'il ne croit pas à l'opportunité d'annexer des fermes-modèles aux écoles normales. Voici les raisons qu'il amène à l'appui de sa thèse :

“ Le cours d'études dans les écoles normales, dit-il, est de deux ans, de trois au plus. Durant ce court espace de temps, les élèves doivent se rendre maîtres de cette multitude de branches des connaissances humaines sans lesquelles ils ne sauraient être au niveau de leur position. Si on les oblige à consacrer une partie de leur temps à des travaux de ferme, ce ne pourra être, évidemment, qu'au préjudice des autres branches de l'enseignement. Et en vérité, quel besoin ces instituteurs pourraient-ils avoir de la pratique du métier agricole ? Je ne le vois pas. Je ne puis me figurer une seule circonstance dans laquelle un instituteur serait tenu de mettre la main à la charrue, ou de pratiquer des rigoles.

“ Pour apprendre aux jeunes instituteurs les secrets de l'art agricole, qui doit compléter les notions qu'ils auront puisées dans la Science, pour leur donner des idées justes sur la valeur et sur l'importance de cet art, il n'est nullement nécessaire d'annexer des fermes-modèles aux écoles normales. Car, pour devenir compétent dans l'art agricole, il suffit, pour un homme intelligent et instruit, de voir, de comparer, d'apprécier. La *pratique visuelle* suffit ; il n'est nullement besoin de la *pratique manuelle*.

“ Dans quelques promenades sur les chemins de Sainte-Foye, de Beauport, de Charlesbourg, les élèves de l'école normale de Québec en apprendront tout autant, à mon avis, sur la valeur de l'art agricole, que par tous les travaux manuels auxquels ils pourraient se livrer. A chaque pas ils verront les cultures les plus variées ; ici, le sol travaillé, façonné avec soin ; là, au contraire, des pratiques vieilles et surannées. Avec les notions théoriques qu'ils auront puisées à l'école, rien ne sera plus facile pour ces jeunes gens que de se faire, par le raisonnement, par la comparai-

son, des idées justes sur l'Art, sur sa valeur, sur son importance. Car enfin, pour bien juger de toutes ces choses, pas n'est besoin, encore une fois, de les faire soi-même ; il suffit de voir, de comparer, de juger. Je ne vois pas du tout en quoi cette pratique du Métier pourrait les aider dans l'enseignement qu'ils devront donner aux enfants de nos campagnes : cet enseignement devant être, par la force même des choses, purement *théorique*."

S'il m'est permis de prendre part à ce débat, j'avouerai humblement, mais nettement et franchement, que les deux partis me paraissent avoir également tort et raison tout à la fois. Je vais essayer de rendre compte de cette opinion, qui peut sembler paradoxale au premier abord, mais qui, en réalité, est légitimement fondée.

Si l'achat est préférable au bail, ou celui-ci à celui-là, je ne m'en occupe guère : là n'est pas la question. Il ne s'agit ici que de discuter les deux points suivants :

1^o. Si des fermes-modèles étaient annexées aux écoles normales, les élèves pourraient-ils suivre facilement et avantageusement un cours *pratique* d'agriculture ?

2^o. Les écoles normales restant ce qu'elles sont, les élèves peuvent-ils, par le secours des leçons *théoriques* qu'ils y reçoivent, et au moyen de *promenades* dans les campagnes avoisinantes, en apprendre tout autant, sur la valeur de l'Art agricole, que par tous les travaux manuels auxquels ils pourraient se livrer ?

A la première question je réponds :

1^o. Si la ferme est un peu éloignée de l'institution, le déplacement des élèves occasionnera une perte de temps considérable ;

2^o. En supposant que la pratique, ou travail manuel, ait lieu une fois par semaine,—et ce ne peut guère être plus, le jour de congé étant considéré, je suppose, comme jour *ferié*,—ce ne sera pas assez pour

permettre à l'élève-cultivateur de suivre avec profit la marche progressive des opérations agricoles. Il faudra sans doute compter avec les mauvais temps qui surviendront quelquefois, et empêcheront les élèves de se rendre à la ferme. En outre, je suppose qu'au moment du départ, le jour fixé pour l'expédition agricole, les élèves,—directeurs et professeurs en tête,—les uns joyeux et turbulents, les autres graves et recueillis, s'acheminent vers la ferme et s'y rendent heureusement : que feront ces messieurs si la pluie survient quelques heures après, et les empêche de se mettre à l'ouvrage, ou de le continuer s'il est commencé ? Le cas n'est pas si rare qu'il ne mérite d'être mis en ligne de compte.—Le cultivateur, me dira-t-on, n'est-il pas exposé au même contre-temps ?—Sans doute, mais il y a entre vous et lui cette différence : qu'il est à deux pas de sa demeure, et qu'au retour du beau temps il ne craindra pas de se remettre bravement à l'ouvrage, tandis que les élèves, trempés jusqu'aux os, peut-être,—peu accoutumés aux fatigues et à la misère, dans tous les cas,—prendront le parti suivant, que j'approuve : ils ne retourneront pas au champ, et leur journée se trouvera perdue, puisqu'ils n'auront pas fait de *pratique* !

Et si cet événement, ou accident, se répète quatre ou cinq fois (chiffre modeste !) du printemps aux vacances, et autant de septembre à novembre, les heureux résultats qu'on se promet d'une telle pratique agricole ne seront-ils pas un peu compromis ?

3°. L'élève, accoutumé à porter des habits de ville,—peu coûteux, si l'on veut, mais propres, achetés au magasin du coin, à même les deniers paternels, au détriment, ou plutôt au déshonneur de la bonne étoffe de laine tissée par une sœur aimée et cousue solidement par une mère adorée,—cet élève, dis-je, aimera-t-il bien à cultiver en pantalon, gilet et veste de drap ? S'il endosse le véritable habit de cultivateur, ne craindra-t-il pas de s'aventurer, ainsi accoutré, au milieu

de la ville, pour se rendre à la ferme ? Les huées, les sifflets des badauds ne l'accueilleront-ils pas sur son passage ? Car, disons-le, il y a encore des gens assez bêtes pour se moquer d'un homme habillé en *toffe du pays* ! Mais, me dira-t-on encore, il ne quittera qu'à la ferme ses habits de ville ; là il revêtira le costume de cultivateur.—Soit ! mais on me permettra une nouvelle objection.

Croit-on réellement, sérieusement, qu'on puisse refaire ainsi, à volonté, ses goûts et ses habitudes de chaque jour ? qu'on change d'état comme on change d'habit ? qu'après s'être un jour occupé de grammaire, de géographie, d'histoire, de littérature, etc., on soit bien disposé le lendemain à mettre la main à la bêche, à la charrue, à la herse ; à prendre part, en un mot, à tous les travaux de la ferme ?

Quand on est écolier,—et en vacances !—avec quel enthousiasme ne voit-on pas arriver l'époque de la foinaison ! On a hâte que le faucheur dise : « Vite, mes amis, à l'ouvrage ! Le foin est sec, n'attendons pas, pour l'engranger, que la pluie vienne le gâter ! » Oh ! comme on a bientôt saisi fourches et râteliers, et comme le foin se tortille vite en andins serres ! Mais, ô fatal retour des choses humaines ! le cœur, qui battait si fort il y a un instant, s'est ralenti vers midi, et, le soir, à peine en peut-on constater l'existence ! Essayez, le lendemain, de réclamer les services du jeune *faneur* ou *râteleur* :—J'ai les reins cassés et les bras morts, s'écrie-t-il ; mes doigts sont couverts de cals, etc. ; en un mot, il se découvre une foule d'infirmités et de maladies dont il n'avait jamais soupçonné le germe, ou dont il avait perdu le souvenir.

Ce n'est pas un conte en l'air, cela ! C'est votre histoire, c'est la mienne, hélas ! c'est l'histoire de tous ceux qui ont été *écoliers*.

N'en sera-t-il pas ainsi de l'élève-maitre ? Le premier au travail, peut-être, quand il était sous le toit paternel, il lui répugnera, devenu étudiant, de laisser

là ses livres, de fermer son pupitre, d'endosser des habits grossiers, de travailler péniblement tout le jour, et de revenir à la maison tout dégoûtant de sueur, fatigué, épuisé..... Aura-t-il cessé pour tout cela d'aimer le travail? Non; mais ses besoins, ses goûts, ses dispositions, auront changé: voilà tout. Ayant perdu l'habitude du travail manuel, et ne s'y livrant qu'à des époques éloignées, il n'en ressentira que plus vivement les fatigues. Au reste, que ceux qui veulent faire de nos écoles normales autant d'écoles spéciales d'agriculture, et des instituteurs autant de laboureurs, (car le plan qu'on propose y conduit inévitablement) que ceux-là, dis-je, retiennent bien ceci: l'el qui, du fond de son cabinet, écrit aujourd'hui de sémillants articles sur l'excellence de la poudrette et de la colombine, se garde bien d'en préparer lui-même,—et il a raison! Il sait comment les engrais se confectionnent, à quels terrains ils conviennent; il le dit, l'apprend à ceux qui font de l'agriculture leur occupation de chaque jour: cela suffit. Il n'est pas nécessaire qu'il y mette la main!

Je demande bien pardon au lecteur de m'être arrêté si longtemps à des détails aussi infimes. Il le fallait pour démontrer dans quelle étrange erreur sont tombés ceux qui prétendent que toute discussion sur l'opportunité d'annexer des fermes-modèles aux écoles normales, est impossible,—tant la chose leur paraît évidente!

La réponse à la deuxième question exige moins de développements.

D'accord avec MM. les Directeurs sur la nécessité de l'enseignement théorique de l'agriculture dans les écoles normales, M. La Rue s'en sépare radicalement au sujet de l'enseignement pratique. Il est d'avis que, "dans des promenades," ou visites, sur les fermes bien cultivées qui environnent les villes, "les élèves en apprendront tout autant sur l'Art agricole, que par tous les travaux manuels auxquels ils pourraient se

livrer." "La *pratique visuelle* suffit, dit-il : il n'est nullement besoin de la *pratique manuelle*."

Ici je distingue :

1^o. Des "promenades" apprendraient peu chose aux élèves, selon moi, "sur la valeur de l'Art agricole"; je les recommanderais plutôt comme exercice hygiénique;

2^o. La *pratique visuelle* ne peut suffire, que si elle est fréquente, constante, pour ainsi dire;

3^o. La *pratique manuelle* n'est pas de rigueur; elle est bonne, excellente même, mais non indispensable.—Là-dessus, je partage assez l'avis de M. La Rue.

En faisant connaître quel plan je mettrais à exécution si j'étais appelé,—ce qui est infiniment douteux! —à rendre théorique et pratique l'enseignement de l'agriculture dans les écoles normales, peut-être y aurait-il moyen de concilier les deux opinions que je viens de discuter.—Comme il n'en coûtera rien, absolument rien, ni un million ni un denier, au gouvernement local, eh! pourquoi ne le ferais-je pas? Le voici donc, s. g. d. g.

D'abord, j'établirais mon école normale à la campagne, dans les environs d'une ville, et je la doterais d'une ferme de 200 arpents en superficie, plus ou moins : car je ne tiens pas précisément à ce chiffre. Ensuite, je donnerais la direction des travaux manuels à un cultivateur pratique, intelligent, placé sous la surveillance du professeur d'agriculture attaché à l'institution; car il y aurait un professeur d'agriculture dans mon école normale, n'en doutez pas, messieurs! Au temps des semailles, de la moisson, etc., les élèves-maîtres profiteraient du moment le plus propice pour se rendre aux champs et visiter la ferme. Ils y *verraient appliquer* les leçons *théoriques* reçues à l'école : et qu'est-ce qui les empêcherait de mettre quelquefois la main à la charrue, à la herse, à la faucille, à la bêche même?—Aucun des inconvénients que j'ai déjà signalés, assurément!—Cette visite se répéterait souvent,—tous les jours de la semaine, s'il le fallait.

De cette manière, les élèves-cultivateurs acquerraient en agriculture des connaissances solides, pratiques, tout en continuant à étudier les diverses matières exigées par les règlements. Il n'y aurait aucune perte de temps appréciable, puisque le déplacement serait à peu près nul et qu'il n'aurait lieu, dans tous les cas, qu'à des heures convenables.

De cette manière encore, l'utopie dont je parle (car c'en est une, sans doute ; sans cela, ce que j'appelle *mon plan*, fonctionnerait depuis le mois de mai 1857) cette utopie, dis-je, en se réalisant, rendrait praticables, excellentes même, les vues de MM. les Directeurs.

De cette manière enfin, M. La Rue aurait tout à fait raison de recommander la *pratique visuelle*. Ou je me trompe fort, ou il m'accorderait bien aussi un peu de *pratique manuelle*, ne fût-ce que pour essayer d'un remède plus favorable à la santé des élèves, que ne le sont la plupart des drogues dont il s'est moqué avec tant de verve et d'esprit.

Mais, je le répète, c'est une utopie, digne tout au plus de figurer à côté du *Voyage en Icarie*, par Etienne Cabet. Ainsi, c'est décidé : n'en parlons plus. Prenons les choses telles qu'elles sont, et disons :

1^o. Que le plan de MM. les Directeurs est impraticable ;

2^o. Que celui de M. La Rue, quelque défectueux qu'il soit, est encore notre seule planche de salut.

Le bien qu'est appelé à produire un cours d'agriculture dans les écoles normales, telles que les a constituées le gouvernement, n'est cependant pas à dédaigner. Parce que je recherche le mieux, cela ne veut pas dire que le bien soit méprisable : loin de là ! Il reste encore au professeur d'agriculture un champ assez vaste. Après tout, les élèves qui fréquentent les écoles normales viennent en grande partie de la campagne, comme je l'ai déjà fait remarquer. La plupart ont cultivé les champs, ou ont été témoins des travaux de la ferme. Avec les notions théoriques

qu'ils auront puisées à l'école, il sera facile à ces jeunes gens, comme le dit M. La Rue, de se faire, " par le raisonnement, par la comparaison, des idées justes sur l'Art, sur sa valeur, sur son importance."

3°. Dans les écoles primaires.

Si l'instruction donnée dans les écoles normales ne devait profiter qu'aux instituteurs, ce serait déjà beaucoup, il est vrai; mais l'objet que le gouvernement a en vue, et que le pays approuve pleinement, ne serait pas atteint. Au sortir de l'école qui l'a formé, l'élève devenu maître a une mission à remplir. Par patriotisme, plus encore que par reconnaissance, il doit s'efforcer de communiquer aux autres ce qui lui a été enseigné, ce qu'il a appris sur les bancs d'une institution soutenue presque en entier par le gouvernement. Dans ses rapports, dans ses conversations avec les cultivateurs, il peut donner sur l'art de cultiver la terre des conseils éclairés, qui opéreraient un grand bien, peut-être. Je ne suis pas prêt, cependant, à me ranger du côté de M. La Rue, à qui j'emprunte cette réflexion, quand il dit que " c'est aux cultivateurs mêmes qu'il faut s'adresser directement " pour créer le " mouvement agricole; " que " ce sont eux qu'il faut instruire, éclairer; " que " c'est par eux qu'il faut créer l'impulsion. " Quelque bonne opinion que j'aie de l'intelligence des cultivateurs en général, je crois néanmoins qu'il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de leur faire abandonner ces méthodes vieilles, surannées, routinières, qu'ils ont reçues de leurs ancêtres, et qu'ils conservent soigneusement comme un dépôt précieux, presque sacré. Quelques-uns profitent, il est vrai, des bons exemples qu'ils ont sous les yeux, et des sages conseils qui leur sont donnés par des personnes de savoir et d'expérience; mais c'est assurément le petit nombre: la plupart n'en tiennent aucun compte.

C'est par la base qu'il faut commencer l'édifice ; c'est à la jeune génération qu'il faut s'adresser ; c'est aux élèves de nos écoles primaires qu'il faut enseigner l'agriculture. Le résultat sera un peu lent, peut-être ; mais il sera plus sûr et plus complet. La compensation est à peu près suffisante.

Mais en quoi cet enseignement doit-il consister ?—
 “ En préceptes formulés de la manière la plus claire et la plus simple,” dit M. La Rue : “ préceptes dépourvus de toute explication scientifique, que les enfants étudieront ou apprendront par cœur, et dont l'instituteur leur démontrera l'importance par des explications lucides et à la portée de leur intelligence.”

La nature de l'enseignement agricole qui convient aux élèves des écoles primaires, le pouvait être mieux indiquée, évidemment. Il en est de l'agriculture, en effet, comme de toutes les autres branches d'instruction, l'enseignement de cette matière doit être proportionné à l'intelligence de l'élève : on ne doit présenter à celui-ci rien qui ne soit à la portée de ses facultés intellectuelles.

Dans quelles écoles l'agriculture peut-elle s'enseigner avec profit ?—En général, on peut dire que le nom n'y fait rien. Telle école élémentaire vaut quelquefois mieux qu'une école modèle, tandis que certaines académies ne sont qu'au niveau des écoles du premier degré. Il n'y a donc réellement qu'une chose à considérer : l'instruction de l'élève. Dès qu'un enfant (un garçon, cela va sans dire) sait lire, écrire et compter, il est, par là même, en état d'apprendre les éléments de l'art agricole.

Pour être complètes, toutefois, pour porter tout leur fruit, les leçons élémentaires données aux enfants devraient, dans une certaine mesure, être appliquées sous leurs yeux. Il serait facile, je crois, de parvenir à ce résultat,—jusqu'à un certain point, du moins,—si la commission scolaire avait le bon esprit, comme cela se fait déjà dans quelques paroisses, de mettre à

la disposition de l'instituteur un lopin de terre qui lui permit d'établir près de l'école un jardin convenablement spacieux. Outre les connaissances utiles que les enfants pourraient ainsi acquérir sur la petite culture, ils puiseraient mieux encore, dans les leçons du maître, cet amour de leur art sans lequel rien de bien, rien de fécond, ne peut s'accomplir.

Quant à l'instituteur lui-même, dont, en général, on rétribue si mesquinement les services.—il y trouverait les avantages suivants :

1°. La culture de ce jardin serait pour lui un exercice salulaire ;

2°. Elle offrirait à la fois une distraction et un repos à son esprit fatigué de ses préoccupations quotidiennes ;

3°. Elle lui procurerait une légère augmentation de bien-être ;

4°. Enfin, la possession de ce jardin contribuerait à attacher l'instituteur à la localité, le porterait à faire des efforts pour y rester, parce qu'on tient au lieu où l'on se plaît.

Voilà les principales idées que j'avais à émettre au sujet *De l'Agriculture et du rôle des instituteurs dans l'enseignement agricole.*

J'aurais pu les multiplier à l'infini, pour ainsi dire, tant le sujet est vaste, varié, intéressant, important ; mais les membres de l'Association des Instituteurs du district de Québec, qui doivent discuter cette grande question à leur assemblée du mois de janvier prochain, sauront bien ajouter à ces articles ce qui leur manque pour qu'ils soient complets.

En guise de conclusion, je dirai encore un mot, cependant, au sujet des ouvrages agricoles.

DES OUVRAGES AGRICOLES.

On a coutume de dire : " Tant vaut le maître, tant vaut l'écôle ; " toutefois, il est certain que les progrès de l'élève ne dépendent pas exclusivement de l'instituteur. A part, en effet, les aptitudes de l'étudiant, son application au travail et son amour de l'ordre, il faut bien considérer que ses succès dépendent presque autant des livres qu'on lui met entre les mains, que des leçons qui lui sont données. L'enseignement oral, fort bon, peut-être, dans les universités, ne convient nullement aux institutions d'un ordre inférieur. Ni dans les collèges, ni dans les écoles normales, ni dans les écoles primaires, il ne peut se pratiquer avec fruit. La raison en est bien simple : c'est qu'en général l'intelligence des élèves n'est pas assez développée pour bien saisir au passage, au vol pour ainsi dire, la leçon du professeur. Il faut donc recourir aux livres spéciaux,—qu'on les appelle *traités, abrégés, manuels*, peu importe !

Les traités d'agriculture sont très-nombreux, mais ceux qui conviennent aux élèves, le sont beaucoup moins. La plupart,—je parle de ceux que nous fournissent la France, l'Angleterre, etc.,—ont le tort de n'être pas suffisamment adaptés aux besoins de notre pays ; tous, néanmoins, contiennent des renseignements précieux, dont un professeur habile peut tirer grand profit. Entre autres, je citerai : les *Simple notions sur l'Agriculture, le jardinage et les plantations*, par Théod. H. Barrau ; le *Manuel élémentaire et classique d'Agriculture, d'arboriculture et de jardinage*, par Louis Gossin ; et surtout, bien au-dessus d'eux, le *Traité élémentaire d'Agriculture*, de J. Girardin et A. Du Breuil. Ce dernier, en deux forts volumes, est assurément un des meilleurs que je connaisse. Il est divisé en quatre parties : 1^o. l'agronomie, 2^o. l'art

agricole, 3°. l'élève et les produits des animaux domestiques, 4°. l'économie rurale. Il renferme, en un mot, l'ensemble des études agricoles. De nombreuses gravures, exécutées avec soin, en ornent le texte et lui donnent un prix inestimable. Trop complet pour un simple élève, il est presque indispensable à quiconque veut se rendre véritablement maître en agriculture.

Le *Traité d'Agriculture pratique* publié en 1831 par Frs. L. Perrault, et le *Traité théorique et pratique de l'Agriculture*, par W. Evans, imprimé en 1836-37, l'emportent en plusieurs points, cependant, sur ceux que je viens d'indiquer. Moins parfaits sous bien des rapports, ils ont l'avantage de n'offrir que des préceptes et des applications appropriés à la nature du sol et du climat canadiens. Les ouvrages de ces deux éminents agronomes mériteraient d'être répandus par tout le pays; les instituteurs, du moins, devraient se les procurer et en faire leur profit.

On peut aussi lire avec fruit les abrégés de MM. Smith et Leclerc. Ecrits par des hommes qui aiment l'agriculture, ils contiennent des notions qu'un maître n'acquerrait pas sans utilité. Ni l'un ni l'autre, cependant, ne sont assez bien coordonnés pour qu'on les mette au nombre des bons ouvrages didactiques.

Les *Réponses* au programme d'Agriculture, publiées par Mgr. J. Langevin, sont claires et précises. Elles ne renferment pas, il est vrai, tout ce qu'il importe de savoir pour être un cultivateur excellent; mais ce n'est pas la faute du savant auteur si les questions auxquelles il a répondu n'embrassent qu'une partie de l'art agricole, et ne présentent que désordre et confusion. Rédigé par un homme qui ne s'est probablement jamais adonné à l'enseignement, ce programme a dû être refait presque en entier par S. G. Mgr. Langevin. Pour qui connaît les éminentes aptitudes pédagogiques de l'auteur, son esprit pratique et ses connaissances variées, il n'y a rien de surprenant qu'il ait réussi à en faire

un abrégé d'agriculture tout à fait à la portée des jeunes étudiants. Trois éditions écoulées en peu d'années parlent assez, d'ailleurs, en faveur de ces *Réponses*, et en constatent suffisamment le mérite et l'utilité. Placées entre les mains des élèves de l'École Normale-Laval, elles sont devenues, en même temps, le *vademecum* de tous les aspirants au brevet de capacité.

Tout dernièrement, enfin, M. La Rue a livré à la publicité un *Petit Manuel d'Agriculture* à l'usage des écoles élémentaires. C'est un travail d'une cinquantaine de pages seulement, mais rempli de faits pratiques exposés dans un style toujours clair, simple et facile. Aussi la presse française de la Province lui a-t-elle fait l'accueil le plus favorable.

Les journaux agricoles, dont l'autorité a du poids en pareille matière, ont aussi félicité M. LaRue sur son travail, et ont manifesté hautement le désir de voir faciliter l'introduction de ce *Manuel* dans les écoles. Deux d'entre eux, cependant, (la *Gazette des Campagnes* et la *Semaine Agricole*) ont cru devoir signaler certaines erreurs qui, dans l'opinion des rédacteurs de ces importantes publications, méritaient d'être relevées. Comme je ne partage pas leurs vues à ce sujet, je me permettrai de discuter leurs griefs. Ceux de la *Gazette des Campagnes* sont au nombre de huit.

“ Certaines parties, dit-elle, sont trop insuffisantes, vu leur importance..... Nous avons remarqué cette insuffisance surtout dans les chapitres qui traitent des animaux de la ferme. Cette lacune est certainement regrettable, etc.”

À cela je crois devoir répondre: ce livret est un *Manuel*, moins que cela, un *Petit Manuel*, et non un *Traité*. En entrant dans de plus grands détails sur la valeur des animaux, l'auteur n'aurait-il pas dépassé le but qu'il se proposait? Par exemple, établir une comparaison entre les diverses races d'animaux améliorées qu'on essaie d'introduire en ce pays, serait un fort beau sujet d'étude dans un journal d'agriculture

ou dans un *Traité* ; mais cette étude ne serait-elle pas hors de propos dans un *petit manuel* qui s'adresse spécialement à des enfants de dix à quinze ans ?

La Gazette répond parfaitement bien à l'objection qu'elle pose, lorsqu'elle dit : "L'enfant, en lisant attentivement les principes qui y sont contenus, prendra goût aux choses agricoles, et devenu jeune homme, il voudra augmenter son bagage de science, soit en entrant dans quelque école d'agriculture, soit en étudiant des ouvrages plus volumineux..."

Cela est parfaitement vrai, surtout pour l'étude des qualités diverses des animaux : étude qui demande de la réflexion, de l'âge, et surtout, de la pratique *visuelle*.

La Gazette aurait mieux " aimé voir le chapitre du varech à la suite de celui des engrais verts."

L'auteur parle des engrais d'après leur importance relative, et c'est pour cette raison, je suppose, qu'il a cru devoir renvoyer le varech à la fin.

La Gazette désirerait un peu plus de développements sur le chaulage *employé comme amendement*, et suggère l'addition de trois ou quatre questions sur ce sujet.

En consultant le *Manuel*, aux pages 26, 27, 28 et 29, on verra que ces questions s'y trouvent avec leurs réponses. M. La Rue a aimé mieux traiter du chaulage à l'article *engrais* qu'à l'article *amendement*, et voici pourquoi, probablement :

Il s'est dit, avec raison, qu'il vaut mieux présenter aux cultivateurs le chaulage comme *engrais* que comme *amendement*, parce qu'ils connaissent mieux la valeur du premier que celle du second. Quant aux méthodes à employer pour pratiquer ce chaulage à la fois comme engrais et comme amendement, elles se trouvent aux pages désignées plus haut.

" La troisième réponse de la page 11, dit la *Gazette*, est incomplète, et peut faire croire que les *labours profonds* sont inutiles sur les *terres légères* ; cependant tel n'est pas le cas. Les sols légers éprouvent d'excellents effets des labours profonds, en permettant aux

racines des plantes d'aller puiser à une grande profondeur l'humidité qui manque à leur surface."

Il faut s'entendre sur la valeur des mots. Si le sol est véritablement *léger*, il est, par là même, suffisamment ameubli pour permettre "aux racines des plantes d'aller puiser à une grande profondeur l'humidité qui manque à leur surface." Si vous faites un labour profond dans un pareil sol, vous obtiendrez un résultat tout différent de celui que vous voulez obtenir, parce qu'alors vous favoriserez l'évaporation de l'humidité. Si le sol n'a pas ce degré de légèreté que je viens de supposer, alors il entre dans la catégorie des terres *semi-légères, demi-fortes*, et c'est au cultivateur à discerner ces différents cas. Aussi, la question et la réponse sont-elles données d'une *manière générale*, et dans le manuel se formulent-elles comme suit :

—Dans quels cas les *labours légers* conviennent-ils le mieux ?

—Les labours légers conviennent le mieux : 1^o. dans les terres légères, etc.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de terres *légères* ou *demi-légères*, qui n'exigent point un labour profond.

La *Gazette* objecte à ce que l'on dise que les *engrais verts* agissent comme *amendement* sur des terres légères. Pourtant, c'est bien le cas ; car ces engrais verts, une fois réduits en terreau, donnent véritablement de la consistance aux terres légères ; pour ma part, je l'ai observé bien des fois. Ainsi, cela peut paraître paradoxal, mais c'est un fait (facile à expliquer, du reste) que le terreau,—et c'est en terreau que se réduisent tous les engrais verts—constitue un des meilleurs amendements, et pour les terres fortes et pour les terres légères. Il diminue la consistance des premières et augmente la consistance des secondes.

En parlant du mélange des fumiers chauds avec les fumiers froids, pour hâter la putréfaction des derniers, la *Gazette* dit :

“ Ce moyen est excellent, mais il est peu prompt, et si l'on a absolument besoin de fumier pourri, on l'obtient plus rapidement avec les cendres, la chaux, qui, outre leur effet *comme stimulants*, ont encore celui *d'augmenter la richesse du fumier*.”

A cela ma réponse est péremptoire : *on ne doit jamais mêler de la chaux à du fumier de ferme*. Il n'est rien comme la chaux pour faire échapper l'ammoniaque, qui est un des principaux agents fertilisants du fumier de ferme. C'est tellement le cas, qu'on ne doit jamais chauler et fumer la même année. Je sais que quelques *Traites d'Agriculture*, rédigés par des auteurs qui ne sont pas chimistes, recommandent un pareil mélange, mais c'est une *hérésie chimique*.

La cendre, non plus, ne doit pas être mêlée au fumier. Quand il n'y aurait, pour nous empêcher de faire ce mélange, que le fait bien connu que la cendre se répand en bien moindre quantité que le fumier, ce serait plus que suffisant pour nous empêcher d'agir ainsi.

“ A la page 30, dit la *Gazette*, on voit que le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le mil, le trèfle, sont les plantes auxquelles les cendres conviennent le mieux. Nous aurions mis au premier rang les patates et la plupart des racines alimentaires.”

Une excellente raison qui a dû empêcher M. La Rue de recommander les cendres pour la culture des patates et autres racines, c'est que nos cultivateurs n'ont jamais assez de cendre pour l'employer de cette manière. Une raison d'économie doit les engager aussi à employer ces cendres pour la culture des céréales, celle du trèfle et du mil, plutôt que celle des racines.

L'auteur n'a recommandé la transplantation, ou *repiquage*, que pour les choux et les navets de Suède (choux de Siam). La *Gazette* prétend que les betteraves se transplantent très-bien ; “ c'est même, ajoute-t-elle, le moyen d'en obtenir les plus forts rendements.”

Voilà une question qui mérite les honneurs de la

discussion sur nos journaux agricoles ; et, comme ils ne doivent jamais négliger une occasion favorable d'entrer en discussion, je leur recommande vivement celle-ci.

J'ai dans les mains un excellent petit ouvrage sur la culture des plantes-racines, par Ledoete ; voici comment cet écrivain s'exprime :

“ La culture des betteraves par transplantation a été vivement recommandée par certains agronomes, au nombre desquels figure en première ligne M. de Dombasle..... Nous avons toujours rencontré de très-grands obstacles dans l'exécution méthodique de ce système, et la plupart des agriculteurs belges partagent, comme nous, l'opinion que les semis en pépinière ne sauraient être pratiqués avec profit sur une échelle quelque peu étendue.”

C'est là, peut-être, ce qui a empêché M. La Rue d'inclure les betteraves parmi les plantes-racines qui se trouvent bien de la transplantation, sans qu'il nie, toutefois, que la chose ne puisse se faire. J'aimerais à connaître les résultats de la pratique en ce pays : j'aimerais à voir la *Gazette* et la *Semaine* aux prises à propos de cette question.

A la page 51 du *Manuel*, on trouve ces mots : Il est impossible de soumettre des terres aussi vastes (que les nôtres) à des assolements réguliers, comme cela se pratique en Europe.

La *Gazette* objecte à cette conclusion et elle a raison, parce qu'elle est trop exclusive. Au lieu du mot *régulier*, il faudrait, me semble-t-il, le mot *compliqué*, ou autre mot analogue.

Ce sont là les griefs de la *Gazette des Campagnes* : examinons maintenant ceux de la *Semaine agricole*.

A propos de l'emploi des herbes à dents de bois sur terres légères, elle dit : “ Nous ne pouvons certainement pas partager cette opinion, puisque nos terres légères sont presque toujours infestées de chiendent, d'herbe à cheval, etc., excessivement difficiles à dé-

truire, et qui exigent pour leur extirpation les meilleurs instruments aratoires."

Il est évident que la *Semaine* fait erreur, et donne au mot hersage une acception sous laquelle il n'est pas considéré dans le *Manuel*. Le *Manuel* parle du hersage comme d'un moyen à employer pour émietter les mottes, pulvériser la terre; envisagée sous ce point de vue, il est certain que la herse à dents de bois est suffisante.

La *Semaine* reproche au *Manuel* de recommander la culture des carottes et surtout, celle des navets, en terre forte.

Les carottes et les navets viennent très-bien dans les terres fortes, pourvu qu'on ait le soin de préparer et d'aérer la terre comme il est indiqué dans le *Manuel*.

Elle trouve trop faibles les quantités de mil et de trèfle recommandées par le *Manuel*. Il ne faut pas oublier, comme je l'ai déjà dit, du reste, que ce livret s'adresse à des cultivateurs commençants, et qu'il importe, avant tout, si on veut leur faire faire quelque chose, de ne pas les effrayer par des manœuvres trop hardies ou trop dispendieuses. Que tous les cultivateurs sèment le mil et le trèfle dans les proportions indiquées par le *Petit Manuel*, et ce sera un grand point de gagné.

Elle dit, de plus, que l'auteur "fait erreur en recommandant la culture successive de deux récoltes de grains comme préparatoire à celle des légumes."

Le grain que le *Manuel* recommande ainsi, est l'avoine, et l'on s'en trouve très-bien.

A propos des prairies sur terres sèches, il est évident que la *Semaine* dit la même chose que M. La Rue, quoiqu'on d'autres termes.

Quant à l'application des fumiers en couverture sur des terres trop fortes et trop compactes, le *Manuel* a raison. L'exemple de M. Johnson ne prouve rien, vu qu'il applique son fumier sur un terrain drainé. Tout

ce que prétend M. La Rue, c'est que le fumier en couverture est une excellente chose, mais qu'il faut l'appliquer pendant que la terre est encore assez poreuse pour en absorber les sucs.

Voilà les principaux points soulevés par la *Gazette des Campagnes* et la *Semaine agricole*. Je n'ai pas craint de m'y arrêter longuement, parce que je suis sous l'impression qu'il importe que des discussions de cette nature se fassent jour de temps à autre sur nos journaux politiques. C'est le meilleur moyen, je pense, de faire soupçonner à ceux qui ne lisent pas les publications agricoles, qu'il y a d'autres questions, plus importantes pour l'avenir du pays, que celles de la *politiquerie* ordinaire.

Au surplus, je suis tellement pénétré de l'importance du *Petit Manuel* de M. La Rue, que j'ai cru devoir m'insérer en faux contre les observations critiques, — fort bienveillantes, du reste, — dont il a été l'objet. Si je ne m'abuse, ce livret est en effet destiné à produire un bien immense. Répandu avec profusion, — comme il le mérite cent fois, — au sein de nos campagnes, il fournirait aux cultivateurs une foule de renseignements précieux, et rectifierait bien des erreurs funestes.

Le Conseil agricole offre, paraît-il, trois cents piastres pour la publication d'un *Traité populaire d'Agriculture* : j'avoue ne pas bien comprendre ce qu'on entend par ces mots : *Traité populaire*. Si c'est un *Traité*, il ne saurait être populaire, c'est-à-dire convenir au *peuple*. D'ailleurs, le besoin d'un traité d'agriculture ne se fait pas vivement sentir; nous en avons déjà une multitude. J'ai indiqué plus haut celui de J. Girardin et A. Du Breuil : il serait difficile, je pense, de demander mieux. Ce qu'il faut aux élèves de nos écoles primaires, c'est un bon abrégé, un manuel pratique. Or, il est tout trouvé. Si le Conseil désire encourager les ouvrages agricoles, qu'il donne ses \$300 à l'auteur du *Petit Manuel d'Agriculture*, — et ce

sera bien fait. Pour ma part, j'engage fortement les instituteurs à adopter ce livre et à le mettre entre les mains de leurs élèves. A côté de la grammaire de Lhomond, qu'on trouve toujours le *Lhomond de l'Agriculture*.

Je ne saurais trop, non plus, recommander aux instituteurs de lire les journaux d'agriculture et de leur procurer le plus d'abonnés possible, au sein de nos populations rurales. Pour la modique somme d'un dollar, chacun peut retirer de la lecture d'une revue agricole, la valeur de cent piastres par année, peut-être. Si l'instituteur parvenait à bien faire comprendre aux cultivateurs qui l'entourent, toute l'importance de ces publications spécialement écrites pour eux, il aurait servi avec intelligence les intérêts de la grande cause agricole ; il se serait honoré lui-même.

Améliorer l'agriculture, disait le maréchal Bugeaud, c'est une gloire qui vaut toutes les gloires.